

PRESENTATION DU POINT STATION

Depuis novembre 2008, Aurélia Plouzeau, psychologue à l'Apleat (Association Pour l'Ecoute et l'Accueil en Addictologie et Toxicomanie), dans le service « La Station » consacré aux jeunes jusqu'à 23 ans, assure une permanence hebdomadaire au sein du lycée B. Franklin les jeudis de 9h à 12h30 à l'infirmerie.

Cette permanence est appelée un « Point Station ». Il existe des Points Station dans la plupart des établissements scolaires du Loiret (lycée général, professionnel, agricole et CFA).

A quoi sert le POINT STATION ?

Les objectifs des Points Station Lycées, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire de la structure, sont les suivants :

Au niveau individuel :

- 1/ Accueillir, écouter, évaluer, orienter les jeunes ayant des pratiques addictives et des conduites à risque,
- 2/ Proposer aux élèves une écoute, un accompagnement, une aide ou encore une orientation pour passer un moment difficile à vivre,
- 3/ Apporter un soutien psychologique.

Au niveau collectif :

- 1/ Proposer et animer des actions collectives de prévention en lien avec les conduites addictives auprès des lycéens,
- 2/ Proposer des séances d'information auprès des différents professionnels de l'établissement sur le thème des conduites addictives.

Un travail d'équipe

En aucun cas, l'intervenant du Point Station ne se substitue aux professionnels de l'établissement. Il travaille en partenariat avec les différents membres de l'équipe éducative et participe aux réflexions sur les situations et les prises en charge globales des jeunes.

Important : La confidentialité et l'anonymat des propos sont respectés.

Qui peut venir au POINT STATION ?

Tout élève scolarisé au lycée peut venir avec ou sans rendez-vous sur le temps de permanence le :

Jeudi de 9h à 12h30

Les prises de rendez-vous peuvent se faire auprès des infirmières du lycée ou directement auprès de la psychologue du Point Station (mail : aurelia.plouzeau@apleat.com)

Qui peut orienter vers le POINT STATION ?

Les jeunes peuvent s'y rendre eux-mêmes. Toutefois, toute personne de l'institution scolaire, inquiète devant le comportement ou le mal-être d'un élève, peut l'orienter vers le Point Station.